Affaires fédérales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **28 (1982)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AFFAIRES FEDERALES

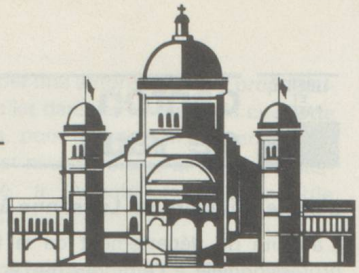

Présentation de vœux de Nouvel An du corps diplomatique à Berne

80 ambassadeurs et 23 chargés d'affaires sont venus présenter lundi 11 janvier au Palais fédéral leurs traditionnels vœux de Nouvel An au président de la Confédération. Ils étaient précédés par les représentants des autorités bernoises qui avaient à leur tête M. Gotthelf Buerki, président du Gouvernement du canton de Berne. M. Fritz Honegger, président de la Confédération, et Mgr Ambrogio Marchioni, nonce apostolique et doyen du corps diplomatique, ont prononcé des discours et échangé des bons vœux.

Réception de Nouvel An au Palais fédéral : La queue-de-pie cède sa place au complet sombre

La traditionnelle réception de Nouvel An du corps diplomatique au Palais fédéral a obéi cette année à un protocole simplifié : ce n'est plus en queue-de-pie mais en complet sombre que les diplomates étrangers ont présenté le 11 janvier leurs bons vœux au Conseil fédéral. Cette décision a été prise à la demande du corps diplomatique étranger, a-t-on appris auprès de M. Hansjakob Kaufmann, chef du protocole du Département fédéral des Affaires étrangères.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux diplomates étrangers rechignaient de se déplacer vêtus de la traditionnelle queue-de-pie — ou queue-de-morue — qui trop souvent à leur goût soulevait des rires auprès des spectateurs. Quelques caricaturistes particulièrement irrévérencieux se risquaient même à les présenter en pingouins. Après consultation du président de la Confédération Fritz Honegger, M. Kaufmann a donc prié les diplomates de se présenter cette année en costume sombre. Bien entendu comme chaque année, les costumes nationaux sont également admis. De même, les diplomates ont pu apparaître en uniforme. Notons que le principal lésé par cette mesure du DFAE est un tailleur bernois qui chaque année louait quelques dizaines de queues-de-pie.

La simplification protocolaire ne touche pas seulement la tenue vestimentaire mais aussi les boissons. Pour la première fois, les diplomates pourront choisir entre du champagne et du vin blanc suisse.

Enfin les pieds « ambassadoriaux » n'ont plus foulé plus autant le tapis d'orient que dans le passé. Ce n'est pas là une mesure d'économie, affirme-t-on au DFAE, mais un moyen de mettre en valeur la beauté du parquet.

10.000 messages en faveur de « Radio-24 » envoyés au Conseiller fédéral Léon Schlumpf

Selon les renseignements fournis par « Radio-24 », le Conseiller fédéral Léon Schlumpf, chef du Département des Transports et Communications et de l'Energie aura reçu 10.000 télégrammes ou lettres expresses, émanant de sympathisants de la radio pirate. Ces lettres sont destinées à tenter d'empêcher toute action à l'encontre de « Radio-24 ». Dans plusieurs localités, les signatures récoltées ont été rassemblées dans un seul télégramme. Le plus important contenait 3824 noms et avait une longueur de 12 mètres.

Repas de fin d'année du Conseil fédéral

Comme c'est la coutume, les Conseillers fédéraux et le Chancelier de la Confédération se sont réunis à la Maison de Wattenwyl à Berne en compagnie de leurs épouses pour un repas de fin d'année.

Le président Kurt Furgler à cette occasion a rappelé la valeur historique de cette journée, qui correspond à la signature, il y a cinq siècles, du Convenant de Stans. Il a ensuite remercié ses collègues pour le travail effectué au cours de l'année qui s'achève et pour la confiance dont il a pu bénéficier de leur part. Le Conseiller fédéral Kurt Furgler a adressé enfin à son successeur, M. Fritz Honegger, ses vœux de succès pour l'année de son mandat.

Information des journalistes « bienveillance » du Conseil fédéral

Désireux de montrer leur « bienveillance », nos sept sages consentent à ce que, à titre d'essai, les journalistes soient désormais informés, la veille de la séance du Conseil fédéral, des principaux objets qui y seront traités, « à condition toutefois qu'ils ne se servent de ces renseignements que pour mieux faire leur métier, et ne les publient pas ». Tel est l'un des points de la réponse diffusée récemment, et faite par le Conseil fédéral à la Commission de Gestion du Conseil national, qui avait demandé de se prononcer sur le contenu d'une lettre du 3 avril dernier, émanant de l'Association des journaliste du Palais fédéral et concernant l'organisation et le fonctionnement des Services d'information.

Selon les journalistes du Palais, une politique d'information du public, concertée et suivie, doit faire partie aujourd'hui des tâches d'un Gouvernement qui se veut efficace. Le Conseil fédéral partage cet avis, tout en relevant qu'une politique, « aussi libérale soit-elle, se heurte à certaines limites ». Il s'agit notamment de définir les intérêts publics et privés dignes d'être protégés, ce qui pose en permanence un problème d'interprétation.

Le Conseil fédéral conclut en affirmant qu'il est toujours disposé à faciliter la tâche des journaliste et à satisfaire leurs desiderata, « dans la mesure toutefois où des raisons objectives le justifient et où cela est compatible avec l'ordre juridique général ».

Une étude des Officiers révèle les lacunes de Défense Nationale

La Société suisse des Officiers (SSO) s'inquiète des lacunes de la Défense nationale suisse, dans une étude parue dans le numéro de janvier de l'organe de la Société. L'étude de la SSO, menée par une centaine d'officiers, conclut que le maintien de la capacité de défense de l'armée suisse est une tâche hautement prioritaire.

Les lacunes que révèle l'étude ne concernent pas la conception ni l'organisation de l'armée suisse, mais bien l'équipement et l'instruction des troupes. C'est dans les secteurs des réserves et de la puissance de feu de la défense anti-chars, de la DCA et surtout de l'artillerie qu'apparaissent les manques les plus graves.

En outre, selon la SSO, une modernisation de l'aviation et de l'équipement en chars est indispensable car elle seule permettrait d'assurer la capacité combattante et partant la force de dissuasion de ces armes. Le problème le plus urgent concerne pourtant l'artillerie qui, pour les officiers suisses, ne pourra plus bientôt remplir sa tâche avec le programme d'armement prévu pour les années 90.

La SSO demande en priorité que les troupes puissent être engagées dans les meilleures conditions d'équipement et d'armement, ce qui n'a en partie plus été le cas pour les blindés et l'aviation.

Lacunes dans l'Armée Il n'y a rien à dramatiser selon le Commandant de corps Joerg Zumstein

S'exprimant au sujet du dernier rapport de la Société suisse des Officiers (SSO) qui dresse

un tableau alarmant du niveau de l'instruction et de l'équipement de l'Armée suisse, le commandant de corps Joerg Zumstein a déclaré qu'il n'y a pas matière à dramatiser. Le chef de l'Etat-Major de l'Armée admet ce pendant que les lacunes relevées par la SSO recoupent en partie les propres constatations du DMF. D'importants projets doivent d'ailleurs être soumis au début de l'année prochaine au Conseil fédéral. Ils concernent notamment le renforcement de l'artillerie, de l'aviation et de la défense contre les avions, trois secteurs où des améliorations sont indispensables de l'avis du chef d'Etat-Major de l'armée. Par ailleurs le commandant de corps Zumstein a souligné que toute l'attention était apportée au problème de la capacité de réaction de l'armée en situation de crise. Il a rejeté à ce propos les accusations portées par certains journaux qui ont prétendu que lors de la proclamation de l'Etat de guerre en Pologne, aucun service de piquet n'était organisé au DMF. Au contraire, nous suivons avec une grande attention les événements internationaux et l'armée adapte constamment les mesures qui pourraient éventuellement devoir être prises en fonction de l'évolution de la situation internationale.

Un guide du savoir-vivre pour les militaires

Le Département militaire fédéral se soucie des bonnes manières des cadres de l'armée. Il leur a adressé — et c'est la première fois dans l'histoire de l'armée suisse — un « Petit guide du savoir-vivre » qui résume le bon usage dans la rue et, surtout, à table. Comment, lorsqu'on est en uniforme, saluer une connaissance dans la rue (pour compliquer l'affaire, la brochure du DMF prévoit le cas où on se promenerait bras dessus dessous avec une femme), comment faire les présentations, quand commencer à manger, comment choisir les vins, quand peut-on fumer, comment porter des bagages (si possible jamais un sac en plastique lorsqu'on est en uniforme), voilà quelques questions auxquelles les élèves officiers, sergents-majors et fourriers ainsi que les instructeurs trouveront réponse dans cette brochure. A noter que ce bréviaire des formes de politesse ne s'adresse qu'aux cadres, le DMF estimant sans doute que les bonnes manières vont de soi pour les simples soldats.

On se l'arrache

Le « Petit guide du savoir-vivre » ou « Bréviaire des formes de politesse », édité par le Département militaire fédéral (DMF) à l'intention des élèves officiers, sergents-majors et fourriers, est très demandé, même par les milieux à qui il n'était pas destiné. Selon le service de presse du DMF, il suscite de nombreuses commandes, par écrit ou par téléphone. Ainsi, un officier supérieur de la Bundeswehr en a commandé récemment quelques exemplaires « pour mettre en évidence de petites carences dans le comportement de certains soldats de son unité ». Le « Petit guide » est distribué gratuitement jusqu'à épuisement du stock. Pour cette première édition, le groupement de l'instruction du DMF a tiré, dans les trois langues nationales, un total de 11.000 exemplaires.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
FRANCIS MONA
39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37
2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU
"BRONZE ACIOR"
"PROCÉDÉS SCHAAD"
S. A. AU CAPITAL DE 1.078.400 F
Siège Social : 27540 IVRY-LA-BATAILLE (Eure)
Usine : 27750 LA COUTURE-BOUSSEY (Eure)
Téléphone : (32) 36-40-58 Télex : ACIOR 770 050 F
Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les
CUPRO-ALUMINIUMS
coulés par gravité en coquilles de précision
Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 kg)
ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

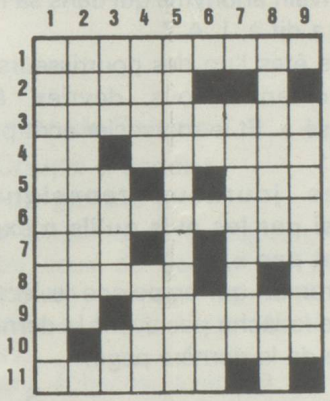

Mots croisés Problème n° 2 par Mizy

Horizontalement

1. Faribole que cela ! **2.** Abrasif qui semble chez nous comme ailleurs, assurer la stupidité. **3.** Grand ennemi des écologistes, sur notre territoire également. **4.** Bon petit à croquer — Oscar Huguenin aurait écrit « bronchée ». **5.** Dans une chanson révolutionnaire qui ne pénétra pas chez nous . — Un bon, c'est le Dézaley. **6.** Origines de certaines familles immigrées en Suisse par suite des Dragonades. **7.** Fin d'une messe — A l'aide d'une consonne devient délassement national. **8.** Un oiseau qui ne venait pas de France et ne s'est pas posé sur notre sol. **9.** Dans le matériel de l'architecte — ainsi font-ils d'une pointe pour clore le bec. **10.** N'immobilise que partiellement. **11.** Récipient devenu rare dans nos bars.

Verticalement

1. Si nous le fûmes jadis, cela nous est bien passé ! **2.** Ce n'est par sur nos lacs, mais dans nos forêts qu'il faut la trouver. **3.** Elle a touché le filet — Ah qu'il est doux le premier (en suisse comme ailleurs) — demi père **4.** Tend parfois son écharpe par dessus nos lacs. — On ne connaît guère de famille suisse dont les ancêtres aient bâti un seul de ces châteaux. **5.** Il faudrait l'être pour prendre notre pays pour une grande nation. **6.** Pronom — Certain fut amoureux d'une étoile mais ce n'était pas sous notre ciel. **7.** Notre pays, aux premiers jours, n'en vit jamais. **8.** Nos compatriotes dès 1815 — Fleuve étranger. **9.** Fut souvent souhaité dans les vœux de l'An.

Solution du problème n° 1

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	C	R	A	I	N	T	I	F
2	O	U	T	S	I	D	E	R
3	N		E	S	T		N	E
4	T		R	U	O		A	M
5	R	A	M	E	U	R		I
6	E	G	O		C	O	R	S
7	A		I		H	I	E	S
8	M	I	E		E	T	N	A
9	I	O	M	E		E	O	N
10	R		E	T	A	L		T
11	A	I	N	E		E	V	E
12	L	O	T		E	T	E	S